

Association des Anciens de l'IRD

anciens@ird.fr



PV de la réunion avec la DG de l'IRD Marseille, le 11 mai 2010

Participants:

IRD: Michel Laurent (directeur général), Yvon Alain (adjoint au directeur général), Jacques Charmes (conseiller scientifique), Jean-Yves Villard (secrétaire général), Marie-Noëlle Favier (directrice de la DIC), Marie-Lise Sabrié (Culture scientifique, DRI), Stéphane Raud (directeur DEV), Hervé Tissot Dupont (directeur DSS).

AA-IRD: Bruno Voituriez, Marc Bied-Charreton, Jacques Claude, Laurence Porgès, Pierre Roger.

Cette réunion constitue le point annuel que le CA de l'AA-IRD effectue avec la Direction Générale.

L'entrevue avec la Direction Générale autour d'un buffet a été particulièrement chaleureuse et nous a permis de présenter nos projets et d'être informés des réorganisations prévues au sein de l'Institut.

En particulier, l'IRD sera dirigé par une équipe comprenant un Président Exécutif et trois Directeurs (Recherche, Administration, Agence).

Trois Départements de Recherche seront mis en place : Environnement, Sociétés, Santé.

Au cours des rencontres avec les responsables de Départements, nous avons présenté à nos interlocuteurs un bref exposé sur nos activités passées et les projets que nous envisageons de mettre en œuvre au cours des prochains mois. Deux thèmes principaux ont été développés :

- Une activité intitulée « Soutien pédagogique et Faire Savoir » qui a pour but de mettre à la disposition des professeurs du secondaire et de l'Université, des associations et collectivités, ainsi que de nos collègues en activité, les compétences de nos membres et leurs travaux non publiés. L'enquête qui va être réalisée auprès de nos membres permettra d'identifier également leurs possibilités d'expertise.
- La mémoire des anciens, à travers :
 - o la rédaction d'une thèse sur l'histoire de l'ORSTOM/IRD
 - o la participation à la publication de l'ouvrage de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer : « Présence française Outre-Mer ».

Ces thèmes ont rencontré un intérêt convergeant, en particulier avec la DIC pour les deux thèmes et avec le DEV en ce qui concerne les activités potentielles d'expertise.

La DIC qui développe une politique de partage des savoirs et met l'accent sur la culture scientifique, a précisé ses desiderata en matière de conférences et « Faire savoir ». Elle organise des :

conférences-débats,

participation de l'AA-IRD à cette activité.

- expositions itinérantes qui sont présentées dans une quarantaine de pays,
- dossiers pédagogiques d'une dizaine de pages,
- opérations de promotion de la culture scientifique dans une dizaine de pays d'Afrique,
- opérations d'initiation des jeunes à la démarche scientifique et de sensibilisation à la recherche pour le développement.

La participation d'anciens à ces opérations serait souvent la bienvenue. A noter que cela augmente la visibilité de l'IRD.

Nos différents interlocuteurs nous ont indiqué des organismes susceptibles d'être demandeurs de conférences et collaborations. En particulier les DRRT (Délégations Régionales à la Recherche et la Technologie) peuvent nous fournir les listes d'organisations qu'ils soutiennent pour la tenue de conférences. L'Université de tous les Savoirs recherche également des conférenciers.

D'autre part, M.-L. Sabrié peut faire bénéficier le thésard des publications et documents portant sur l'histoire de l'ORSTOM/IRD. Enfin, nous avons pris connaissance du service des Archives qui sera très utile comme base de documentation. Sur l'initiative de Christian Feller, un Comité d'Histoire de l'IRD vient d'être créé. Un membre de l'association participera à la première réunion et évaluera les possibilités de

Le DEV est demandeur d'experts pour la participation à des expertises collectives ou individuelles et la relecture de rapports.

Un message et une note de présentation sur « Soutien pédagogique et Faire Savoir » seront envoyés dans les prochains jours aux membres de l'association afin d'évaluer leur disponibilité sur ce thème et de mettre au point une liste de ces anciens et de leurs compétences, qui sera mise à disposition des instances de l'IRD.

Nous remercions la Direction Générale et les responsables rencontrés pour leur accueil et les informations utiles qu'ils nous ont fournies,